



## **PREVENTION DU SUICIDE DES PERSONNES PLACEES SOUS MAIN DE JUSTICE**

### **LES OBJECTIFS:**

Cette formation doit permettre de développer le repérage et la prise en charge précoce des personnes placées sous-main de justice en situation de souffrance psychique pouvant conduire à un passage à l'acte suicidaire. Elle a pour objectifs d'ouvrir un espace de discussion et de réflexion sur le thème du suicide, de sensibiliser les acteurs de première ligne à la problématique du suicide, de savoir évaluer la crise suicidaire : le risque, l'urgence et la dangerosité et de se situer dans la chaîne d'intervention afin de protéger la personne.

### **LES FORMATEURS :**

- **Patrick RIVIERE**, Infirmier en psychiatrie et en santé mentale, coordonnateur territorial « prévention du suicide », formateur à la crise suicidaire.
- **Arnaud JODIER**, Psychologue clinicien, formateur à la crise suicidaire.

### **LE CONTENU :**

- Travail de groupe autour des mythes et des idées reçues sur le suicide.
- Naissance et développement de l'appareil psychique.
- Eléments de psychopathologie.
- Troubles psychiques et suicide.
- Profil psychopathologique de la population pénale.
- Etat des lieux épidémiologique des décès par suicide et des suicides tentés.
- Epidémiologie du suicide en population pénale.
- Moments et lieux à risque suicidaire en milieu carcéral.
- Evaluation de la souffrance psychique.
- Signes de repérage et facteurs de risque suicidaire.
- Processus et étapes de la crise suicidaire.
- La triple évaluation du potentiel suicidaire : risque, urgence et dangerosité.
- Les stratégies et les séquences d'intervention.
- La relation d'aide et l'intervention de crise.
- Analyse d'un entretien auprès d'une personne en crise suicidaire.
- Information sur les structures d'aide spécialisée.

### **LA METHODOLOGIE :**

- Apports théoriques.
- Etudes de cas.
- Mise en situation autour d'exemples concrets.
- Vidéogrammes.
- Supports écrits, références bibliographiques et filmographiques.

### **LA DUREE :**

- 2 JOURS

Formation réalisée dans le cadre de la stratégie nationale de prévention du suicide par les formateurs départementaux formés à la crise suicidaire et ayant suivi la formation nationale de formateurs sous la direction du Professeur Jean-Louis TERRA, professeur de psychiatrie au Centre de Prévention du Suicide (Centre Hospitalier le Vinatier-BRON) et membre de l'Observatoire National du Suicide.

Renseignements : **Patrick RIVIERE** : 06 64 50 36 99 – [patrick.riviere@ch-claudel.fr](mailto:patrick.riviere@ch-claudel.fr)